

MALI, BURKINA FASO ET CÔTE D'IVOIRE FACE AU TERRORISME TRANSFRONTALIER DE 2006 À 2020

Kouakou Didié KOUADIO
Université Alassane Ouattara
kkouakoudidie@gmail.com

Résumé

Le terrorisme transfrontalier pose la problématique de la gouvernance sécuritaire dans les États ouest africains face à la guerre asymétrique. L'étude se propose de montrer que l'absence de coopération et d'opérations conjointes, impliquant des trois États voisins, rend vaine la riposte contre le terrorisme transfrontalier. Des sources écrites ont été mobilisées pour résoudre la question principale. La méthode d'exploitation a fait appel à l'analyse et à la critique des sources. L'étude privilégie une approche chronologique du sujet. Elle révèle, qu'abandonné à son propre sort et en proie à l'instabilité politique, le Mali s'est trouvé dans l'incapacité d'apporter une réponse appropriée à la prolifération des mouvements terroristes opérant dans le nord de son territoire. La participation du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire à la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilité du Mali (MUNISMA), sous l'égide des organisations internationales, est une initiative louable. Toutefois, elle reste insuffisante pour contenir un terrorisme qui a pris pied au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. L'opération de sécurisation de la frontière, menée conjointement par les armées ivoirienne et burkinabé ne s'étant pas multipliée, pousse les terroristes à implémenter des cellules le long de la frontière commune des trois pays voisins.

Mots clés : État, opération conjointe, réponse, sécurité, terrorisme transfrontalier.

Summary

Cross-border terrorism raises the issue of security governance in West African states in the face of asymmetric war. The study aims to show that the lack of cooperation and joint operations, involving the three neighboring states, makes the response to cross-border terrorism futile. Written sources were mobilized to resolve the main issue. The method of exploitation involved analysis and criticism of sources. The study focuses on a chronological approach to the subject. It reveals that, abandoned to its own fate and plagued by political instability, Mali has found itself unable to provide an appropriate response to the proliferation of terrorist movements operating in the north of its territory. The participation of Burkina Faso and Côte d'Ivoire in the United Nations Multidimensional Integrated Mission for Stability in Mali (MUNISMA), under the auspices of international organizations, is a commendable initiative. However, it remains insufficient to contain terrorism that has taken hold in Burkina Faso and Côte d'Ivoire. The operation to secure the border, carried out jointly by the Ivorian and Burkinabe armies having not multiplied, pushes the terrorists to implement cells along the common border of the three neighboring countries.

Keywords: State, joint operation, response, security, cross-border terrorism.

Introduction

Phénomène universel, initié par les Zélotes juifs au I^{er} siècle (Coutau-Bégarie, 2009 : 27), le terrorisme est une entreprise individuelle ou collective ayant pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur. À partir de 1990, il glisse vers un terrorisme fondamentaliste islamiste (Coutau-Bégarie, 2009 : 28). Quant à la frontière, elle est la limite séparant deux États. Elle dessine le périmètre de l'exercice d'une souveraineté étatique. Le terrorisme transfrontalier doit donc être compris comme un acte de violence perpétré, dans le but de semer la terreur, par des groupes qui opèrent dans plusieurs pays. Il se présente comme un défi sécuritaire pour la quasi-totalité des pays ouest-africains qui mobilisent des moyens politiques et militaires pour y apporter une réponse. La présente réflexion est une interpellation des gouvernements burkinabé, ivoirien et malien pour des actions politiques et militaires conjointes face au terrorisme.

Après l'échec de son projet de djihad en Algérie, le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) fait du nord du Mali son sanctuaire. En 2006, il étend son champ d'action au-delà des frontières du Mali notamment au Niger et au Burkina Faso. Les enlèvements de touristes européens deviennent l'une des principales sources de financement de ses activités terroristes. En mai 2020, les armées burkinabé et ivoirienne organisent une opération militaire conjointe pour tenter de déloger les groupes terroristes installés à la frontière des deux pays. Le 11 juin 2020, en réponse à l'opération, un groupe terroriste prend d'assaut le poste frontalier de Kafolo.

Depuis le début des années 2000, l'Afrique voit proliférer sur son sol des mouvements terroristes : les Shebab en Somalie, Boko Haram au Nigéria et le GSPC en Algérie. Ces différents groupes mènent des attaques dans les pays voisins. Au Mali, ils sont parvenus à faire des émules au nombre desquels figurent An-Sardine, le Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et la Katiba Macina. L'éclosion de ces groupes terroristes menace la sécurité du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. De 2012 à 2020, ces pays subissent de violentes attaques commanditées par plusieurs mouvements djihadistes. Face à ce défi sécuritaire imposé par le terrorisme transfrontalier, comment ces trois États voisins s'organisent-ils pour apporter une réponse de 2006 à 2020 ?

L'étude se propose de montrer que l'absence de coopération et d'opération militaires, impliquant les trois États voisins, rend vaine la riposte contre le terrorisme transfrontalier. Pour conduire cette réflexion, la méthodologie a fait principalement appel à la recherche documentaire et à la critique historique. La recherche documentaire a permis de collecter des rapports, des articles scientifiques et des ouvrages. Toutes les informations recueillies ont été soumises à la critique historique. L'approche du sujet est surtout chronologique. Cette méthodologie nous a permis de structurer le travail en trois axes. Le premier axe s'intéresse à un État malien abandonné par ses pairs malgré la menace terroriste. Le deuxième met en évidence des

initiatives burkinabé et ivoirienne dictées par les institutions internationales. Le troisième analyse l'insuffisance des efforts de coopération militaire.

1. Un état malien abandonné par ses pairs malgré la menace terroriste (2006-2012)

En proie à la troisième rébellion touareg en 2006, le Mali devient un terrain fertile pour le terrorisme. Le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat, puis Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI), organisations terroristes algériennes, en font une zone de repli. Devant l'incapacité de l'État à réagir efficacement, le terrorisme transfrontalier s'enracine au nord du Mali. Malgré la menace, Bamako ne reçoit aucun soutien de ses voisins.

1.1. L'enracinement des groupes terroristes transfrontaliers au nord du mali

Le GSPC, qui occupe le nord du Mali en 2006, naît en Algérie durant la guerre civile. Son apparition dans le paysage politique algérien est consécutive à l'annulation des résultats de l'élection législative par les militaires en 1991. En tant que groupe salafiste, son objectif était de renverser un État jugé corrompu et impie afin d'instaurer un gouvernement tel qu'il aurait été pratiqué à l'époque de Mahomet (Spinoza, 2001 : 1). Cet objectif est le même que celui de Boko Haram au Nigéria. Muhammad Yusuf, le fondateur du groupe terroriste, rejette toute collaboration avec le gouvernement et promeut l'instauration d'un Califat islamique au nord du Nigéria.

Acculé par l'armée algérienne, le GSPC occupe la bande sahélienne de l'Afrique occidentale. Le choix de cette zone obéit au souci d'échapper à tout contrôle étatique. Zone de transit et d'échanges entre l'Afrique du nord et l'Afrique subsaharienne, le Sahel se compose de vastes espaces arides où la présence étatique est quasi-inexistante. À la faveur d'une dernière mutation, se traduisant par un engagement du mouvement aux côtés de la lutte globale entreprise par Al-Qaeda, le GSPC devient Al-Qaeda au Maghreb Islamique (Pahlavi et Lacroix Leclair, 2012 : 10). L'allégeance d'AQMI à Al Qaeda, fondé par Ben Laden, fut annoncée dans un contexte d'essoufflement du GSPC face aux succès de l'armée algérienne. En effet, en fin d'année 2006, l'Algérie a su combiner la politique de la main tendue et l'action militaire. Cette stratégie lui a permis de démanteler les réseaux terroristes et d'éliminer plusieurs maquis. Les terroristes se sont trouvés dans l'obligation de se replier au sud du Sahara.

Pour s'implanter dans le nord du Mali, le GSPC a mis en œuvre une stratégie efficace de socialisation auprès des populations locales : mariage, promotion des chefs touarègues au sein de l'organisation, distribution d'argent (Lounnas, 2013 : 151). Le mariage constitue un puissant moyen d'intégration sociale. Il alimente, par le jeu des alliances, les rapports politiques et sociaux entre les groupes. En Afrique, il unit des familles, des régions, voire des peuples. Ceux-ci deviennent de facto des alliés. Par ailleurs, la promotion des chefs touareg au sein d'AQMI permet d'impliquer et de rallier la population

aux activités de l'organisation. L'argent distribué est un moyen suffisant pour obtenir l'assentiment des autochtones. Les actions sociales, pour leur part, facilitent le recrutement des jeunes. Combinées aux frustrations locales, elles attirent particulièrement des adeptes de la frange jeune. Ainsi, l'organisation comptait, sous la direction d'Abdelmalek Droukdel, « 800 membres dont près de 200 font partie de la branche sahélienne (...) » (Pernin et Sayad, 2011 : 445). Au Nigéria, Boko Haram a usé de ces stratégies pour recruter des jeunes dans les États du nord. En plus de financer des programmes sociaux, il critique le faible niveau de développement du nord.

En l'absence de l'administration publique, les populations se tournent vers une nouvelle offre de gouvernance pour accéder aux services sociaux de base (Tobie et Sangaré, 2019 : 2). Il en résulte des griefs envers le gouvernement malien. Dès lors, le défi de la lutte contre AQMI est une mission quasi-impossible pour l'État.

1.2. L'inertie des états voisins du mali

L'incapacité du Mali à lutter efficacement contre AQMI résulte d'une combinaison de facteurs. Selon Chena et Tisseron (2013 : 5), la présence du groupe terroriste algérien dans le nord du Mali se nourrit de la complaisance plus ou moins assumée par le pouvoir malien et par des alliances avec des populations locales. À l'image de la plupart des États ouest africains, le Mali dispose de frontières très poreuses. Dans ces conditions, il ne peut exercer de contrôle efficient sur ses frontières. Par ailleurs, les populations du nord, prétextant le faible investissement du gouvernement dans leurs régions, sont appâtées par l'argent. Au Mali, le salaire mensuel moyen s'élève à 58.000F CFA alors qu'un combattant islamiste touche 150.000F CFA le mois (De León Cobo et González, 2020 : 9). Face aux activités criminelles d'AQMI, Bamako accorde la priorité à la négociation. Celle-ci s'apparente à un long processus de marchandage dans lequel étaient impliqués des notables locaux et des gouvernement africains (Serigne, 2017 : 16). Elle apparaît comme un aveu de faiblesse de l'armée malienne. Au lendemain de l'indépendance, les armées nationales ne disposaient pas d'un armement et de l'expertise nécessaires pour répondre aux défis des guerres asymétriques. De fait, les États ont sous-traité leur sécurité à l'armée française.

En dépit de la menace djihadiste, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso sont sans réaction. Leur inertie constitue un frein à la lutte contre le terrorisme transfrontalier. Depuis le début de la crise politico-militaire, les relations entre les autorités ivoiriennes entretiennent des relations froides avec le Mali et le Burkina Faso. Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, des soldats ivoiriens, réfugiés au Burkina Faso après avoir été arrêtés et torturés par le Président Guéi (Human Rights Watch, 2004 : 5), ont lancé une attaque d'envergure contre Korhogo, Bouaké et Abidjan. Défaits à la bataille d'Abidjan, ils forment une rébellion qui fait de Bouaké sa capitale. Les autorités ivoiriennes ont alors accusé les Burkinabés et les Maliens de faire partie des rebelles ayant occupé Bouaké (Banégas et Otayek, 2003 : 72-73). D'une part, la rébellion a été organisée par des militaires ivoiriens exilés au

Burkina Faso. D'autre part, la prétendue xénophobie du Président Laurent Gbagbo, brandie par les insurgés, a constitué un motif suffisant pour obtenir l'assentiment des pays voisins et de leurs ressortissants vivant en Côte d'Ivoire. Bouaké, la deuxième ville économique de la Côte d'Ivoire, compte de nombreux Burkinabés et Maliens dont l'enrôlement dans la rébellion ne fait l'ombre d'aucun doute. Dans ces conditions, Abidjan ne pouvait pas envisager une coopération militaire avec ses deux voisins. Par ailleurs, avec la partition du pays, le gouvernement ivoirien était plutôt préoccupé par la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. La Côte d'Ivoire s'est donc trouvée dans l'incapacité de porter secours au Mali. Les suspicions entre pays voisins ne pas sont exclusives des relations entre Abidjan et Bamako. Avec la Mauritanie et l'Algérie, le Mali entretient des relations difficiles. Il soupçonne la Mauritanie de collusion avec la rébellion touarègue. Avec l'Algérie, il a une divergence de vue sur la solution à apporter à la crise malienne. L'accord de paix, signé en 2006, sous l'égide de l'Algérie, est jugé inacceptable aux yeux du gouvernement. Car, il consacre la réduction du dispositif militaire et la création d'une unité spéciale essentiellement composée d'éléments issus des régions nomades (Accord d'Alger, 2006 : 5-6). Une telle disposition suppose la réduction du dispositif sécuritaire de l'armée régulière dans le nord.

Pour sa part, le Burkina Faso était préoccupé par des problèmes internes. Dès 2002, la crise en Côte d'Ivoire aidant, l'économie burkinabé a souffert (Hilgers et Loada, 2013 : 188). L'occupation de Bouaké par les rebelles a porté un coup au trafic entre Abidjan et Ouagadougou. L'essentiel de l'approvisionnement du Burkina Faso en marchandises passait par la Côte d'Ivoire. Les difficultés économiques se sont aggravées avec un taux de chômage qui est passé de 5,2% en 1998 à 8,6% en 2007 (CAPES, 2012 : 11). Les tentatives de coup d'État ont davantage dégradé la situation du pays. En mars et en juin 2011, deux mutineries ont secoué le pouvoir de Blaise Compaoré (Jeune Afrique, 2012 : consulté en ligne). Les problèmes économiques et la crainte d'un coup d'État militaire justifient l'inertie du Burkina Faso face à la situation sécuritaire au Mali.

2. Des initiatives burkinabé et ivoirienne dictées par les institutions internationales (2012-2015)

La chute de Muammar Kadhafi en Libye précipite le Mali dans une crise politico-militaire en 2012. Profitant du chaos sécuritaire, des groupes djihadistes tentent de prendre le contrôle de l'ensemble du territoire malien. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, jusque-là épargnés des attaques terroristes, ne semblent pas préoccupés par la situation au Mali. Leurs postures évoluent au gré des décisions des organisations internationales.

2.1. L'alignement des autorités ivoiriennes et burkinabés sur les décisions de la CEDEAO

En 2012, disposant d'un armement suffisant, les Touaregs se rebellent contre le régime de Bamako. L'occupation du nord du Mali par les rebelles constitue un tournant décisif dans l'expansion du djihadisme (Serigne, 2017 : 11). Dès le déclenchement de la rébellion, la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) s'allie à des groupes terroristes : le Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Ansar Dine et Al Mourabitoun. Né d'une contradiction territoriale avec AQMI en 2011, MUJAO se fixe pour objectif de conquérir toute l'Afrique de l'Ouest (Bassou et Guennoun, 2017 : 4). Le MUJAO apparaît comme un groupe djihadiste ouest africain. Il se compose principalement de jeunes nigériens et maliens (Diarra, 2016 : 19). C'est un groupe particulièrement violent et rigoriste dans l'application de la charia. Apparu en 2012, Ansar Dine émane du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA). Iyad Ag Ghaly était une ancienne figure politique touarègue écarté du MNLA (Bassou et Guennoun, 2017 : 6). Il défend également l'instauration de la loi islamique au Mali. Le 22 août 2013, Mokhtar Belmokhtar et le Malien Abderrahmane Ould El-Amar, figure historique du MUJAO, annoncent la création d'Al Mourabitoun (Mémier, 2017 : 25).

Tessalit, Gao, Tombouctou et Bourem tombent sous le contrôle des djihadistes d'autant plus que des dissensions idéologiques au sein de la coalition MNLA-mouvements terroristes tournent à l'affrontement. Ansar Dine et MUJAO sortent victorieux et mettent fin à l'existence de l'État auto-proclamé de l'Azawad (Bassou et Guennoun, 2017 : 6). Ils instaurent la charia dans les régions sous leur contrôle. Malgré la menace d'une extension du terrorisme, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire restent indifférents, préférant se conformer aux décisions de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). En effet, le 22 mars 2012, le Capitaine Amadou Haya Sanogo renverse le Président Amadou Toumani Touré. La CEDEAO condamne aussitôt le coup d'État et exige le retour à l'ordre constitutionnel. Le 2 avril 2012, Alassane Ouattara, le Président ivoirien, par ailleurs président en exercice de la CEDEAO, annonce un embargo total contre le Mali et l'activation de la force en attente de l'organisation (Le Monde, 2012 : consulté en ligne). L'organisation sous-régionale entend ainsi manifester sa ferme opposition aux coups d'État. Cette décision est inappropriée à un moment où le Mali a besoin d'aide pour lutter contre le terrorisme transfrontalier.

L'attitude des pays membres de la CEDEAO est problématique d'autant plus qu'elle promeut la solidarité et le renforcement des relations de bon voisinage (Anonyme, 1993 : 7). En vertu de cette disposition, l'organisation sous-régionale est intervenue dans plusieurs pays. Elle a mobilisé 20.000 soldats en 1990, puis 3500 hommes en 2003 pour rétablir l'ordre au Libéria. En 1999, elle a déployé ses forces en Gambie. À l'évidence, la CEDEAO accorde beaucoup plus d'importance au rétablissement des pouvoirs déchus qu'à la menace terroriste. En Janvier 2013, suite à la prise de Konna et à

l'intervention de l'armée française, les États ouest africains décident de déployer des soldats pour la reconquête du Mali. Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire font partie des pays contributeurs.

2.2. Le Burkina Faso et la côte d'ivoire, pays contributeurs des missions internationales

Pays frontaliers du Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont participé à la recherche de solution pour contrer la menace terroriste. Cependant, leur implication ne résulte pas d'une coopération militaire avec le Mali, mais de leur appartenance à la CEDEAO, à l'UA et à l'ONU.

En 2012, le ministre burkinabé des affaires étrangères, Djibril Bassolé, a rencontré les responsables du MUJAO et d'Ansar Dine successivement à Gao et à Tombouctou. Il conforte ainsi la position de la Mauritanie et de l'Algérie qui souhaitaient une solution politique à la crise malienne (Mve Ella, 2013 : 138). Le Burkina Faso n'a pas agi en son nom propre, mais au nom de la CEDEAO. Blaise Compaoré, le Président burkinabé, jouait le rôle de médiateur de l'institution sous-régionale. C'est dans ce contexte que Djibril Bassolé a tenté une médiation avec les groupes terroristes. À l'instar du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire ne prend pas d'initiative personnelle. De 2012 à 2014, la Côte d'Ivoire assurait la présidence de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO. À ce titre, elle abrite de facto toutes les rencontres de l'organisation sous-régionale. Réunis à Yamoussoukro, du 28 au 29 juin, les chefs d'État et de gouvernement décident de la mise sur pied d'une Mission Internationale de la CEDEAO pour le Mali (MICEMA) (CEDEAO, 2012 : 5-6). Mais la mission a tardé à se concrétiser, car, l'institution sous-régionale ne disposait pas d'unité consacrée à la lutte contre le terrorisme (Ipe, 2010 : 11).

Au terme de la résolution 2085 en date du 20 décembre 2012, la MICEMA devient la Mission Internationale de Soutien au Mali (MISMA) et passe sous mandat de l'Union Africaine (UA). Le 25 avril 2013, la résolution 2100 du Conseil de Sécurité de l'ONU transforme la MISMA en Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA). Sur un effectif total de 11300 soldats de la MINUSMA, le Burkina Faso fournit 1700 hommes (OECD, 2018 : 1). L'importance de l'effectif militaire burkinabé est liée à sa double participation à la MINUSMA et à la mission du G5 Sahel. Pour sa part, longtemps restée en marge des opérations militaires de la CEDEAO, la Côte d'Ivoire figure au nombre des pays contributeurs MINUSMA. Elle n'est pas à sa première expérience. Elle avait fourni des contingents militaires et de police pour des missions et opérations de maintien de la paix en Afrique centrale de 1998 à 2013 (Padonou, 2019 : 3), notamment en Centrafrique, au Tchad et en République Démocratique du Congo. Au sein de la MINUSMA, ses officiers assurent le commandement du bataillon logistique.

Suite à la multiplication des attaques terroristes au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, des efforts de coopération militaire sont entrepris.

3. Des efforts de coopération militaire insuffisants : 2015-2020

Au lendemain de leur participation à la MINUSMA, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire subissent des attaques djihadistes. Face à la menace terroriste, des opérations militaires conjointes sont organisées. Toutefois, les trois États voisins n'ont jamais été impliqués dans une même opération.

3.1. Une coopération mali-Burkina Faso au sein du g5 sahel dans un contexte de multiplication des attaques djihadistes

À partir de 2015, les attaques terroristes se multiplient dans les trois pays voisins. Le 15 janvier 2016, un double attentat contre l'Hôtel Splendid et le restaurant Cappuccino d'Ouagadougou fait 30 morts, principalement des Européens (Gormezano, 2022 : en ligne). Le 2 mars 2018, une autre attaque est perpétrée contre l'Ambassade de France et l'État-major des forces armées burkinabés. Les attentats contre des sites, abritant des Européens, ne sont pas exclusifs du Burkina Faso. Déjà le 20 novembre 2015, le groupe terroriste Al-Mourabitoun a mené un attentat contre l'Hôtel Radisson Blu de Bamako. Le 13 mars 2016, un commando s'attaque aux hôtels Étoile du Sud, Koral Beach et Warf de Grand-Bassam, ville balnéaire de la Côte d'Ivoire. Les villes, visées par les attaques, revêtent un caractère symbolique. Ouagadougou et Bamako sont respectivement les capitales du Burkina Faso et du Mali. Les djihadistes veulent ainsi démontrer qu'ils sont capables de frapper le cœur de chaque pouvoir politique ouest africain. Grand-Bassam est une station balnéaire fréquentée par des touristes européens. Il s'est agi donc de faire des victimes parmi les Européens dont les pays participent à la guerre contre le terrorisme au Mali.

Les attaques contre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire mettent en évidence de nombreux acteurs, parfois imbriqués, du terrorisme transfrontalier en Afrique. Apparue au Mali, le 22 janvier 2015, la Katiba Macina a été fondée par Amadou Koufa. Elle a exploité les conflits intercommunautaires (De León Cobo et Rodriguez González, 2020 : 1). Les Dogon et les Bambara, de tradition agricole, et les éleveurs Peuls ont été constamment en conflit. En 2017, la Katiba Macina fusionne avec AQMI, Ansar Dine de Iyag Ag Ghali et Al Mourabitoun pour donner naissance au Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans (GSIM). Créé en 2016 par Lehib Ould Ali, connu sous le pseudonyme d'Al-Saharoui, l'État Islamique au Grand Sahara (EIGS) se compose essentiellement de Maliens originaires de la région de Gao (Memier, 2017 : 27).

Face à la multiplication des attaques terroristes, des pays sahéliens envisagent une réponse régionale. En novembre 2017, l'opération conjointe *Hawbi*, associe le Burkina Faso et le Mali (Sow, 2018 : 4). Elle apparaît comme la première expérience de coopération militaire entre deux des trois pays voisins. Cependant, le Niger et la force Barkhane ont également participé à l'opération. Celle-ci s'inscrit en réalité dans les actions sécuritaires prévues par le G5 Sahel. Créé le 16 février 2014, le G5 Sahel regroupe le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Son objectif est de

coordonner les stratégies et les politiques en matière de défense et de sécurité des pays membres (OECD, 2018 : 1). Pour atteindre cet objectif, une force conjointe de 5000 hommes a été mise sur pied le 6 février 2017 (Sow, 2018 : 1). Dans la mise en œuvre de son programme sécuritaire, des divergences sur la stratégie opérationnelle sont apparues. La Mauritanie, le Mali et le Niger, concernés par la menace terroriste, n'agissent pas de manière coordonnée. Car l'approche régionale, intégrant un état-major conjoint associant Nouakchott, Bamako et Niamey, est marquée par la méfiance (Spinoza, 2001 : 3).

En 2020, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso lancent une opération militaire contre des cellules terroristes qui pullulent le long de leur frontière commune.

3.2. Une faible coopération sécuritaire impliquant le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire

De 2015 à 2016, les attaques contre Bamako, Ouagadougou et Grand-Bassam se sont accompagnées de l'implantation de cellules terroristes le long de la frontière entre le Mali, le Burkina Faso et le Mali. Une opération sécuritaire entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire s'est alors avérée nécessaire.

Les deux pays avaient déjà été impliqués dans une opération militaire conjointe en 2018. Dénommée *Koudalgou II*, celle-ci avait mobilisé plus 850 hommes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Ghana du 15 au 18 novembre 2018 (Tisseron, 2021 : 33). Elle s'est déroulée dans les zones sud et ouest du Burkina Faso. L'opération a permis l'arrestation de plus de 300 personnes et la saisie de fusils et d'explosifs. Elle est apparue comme une avancée notable dans la lutte contre le terrorisme, car elle résulte de l'initiative d'Accra. Créé en 2017, l'objectif principal de ce forum sécuritaire promeut la coopération à travers des échanges de renseignements et des opérations militaires conjointes. Face aux limites géographiques du G5 Sahel et aux hésitations de la CEDEAO à prendre en main la lutte contre le djihadisme, l'initiative d'Accra se présente comme une réponse régionale plus appropriée (Khalfaoui, 2023 : 6). Comme son nom l'indique, le G5 Sahel regroupe cinq pays sahéliens. Il n'inclue pas les pays côtiers menacés par le terrorisme. Pour sa part, la CEDEAO hésite toujours à prendre en main la lutte contre le terrorisme. Elle ne s'est jamais mobilisée pour apporter une réponse régionale à la montée de Boko Haram au Nigéria. Dans le cas du Mali, elle avait subordonné son intervention militaire à un retour à l'ordre constitutionnel.

Du 11 au 24 mai 2020, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso lance une opération militaire, dénommée *Comoé*. Comme le souligne Tisseron (2021 : 45), l'opération est la première du genre car elle s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales de traité d'amitié et de coopération, conclues en 2008. En effet, le 28 juillet 2008, les deux pays ont signé un Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) qui prévoyait la mise en place d'un partenariat dynamique pour garantir la stabilité et la prospérité des deux pays. L'opération *Comoé* constitue donc une application du TAC. Destinée à réduire la présence des

groupes djihadistes à la frontière des deux pays, elle a permis la neutralisation de 8 djihadistes et l'arrestation de 38 suspects (Tisseron, 2021 : 45-46). Bien que considérée comme un succès, l'opération n'a pas été renouvelée. Par conséquent, les mouvements islamistes tentent de s'implémenter dans la zone.

Le 11 juin 2020, une opération nocturne, impliquant 30 hommes armés, prend par surprise un poste conjoint de militaires et de policiers à Kafolo dans le nord de la Côte d'Ivoire (Gautier, 2021 : 3). Sidibé Rasmane Dramane dit Hamza a été identifié comme le cerveau de l'attaque. Selon les services de renseignement ivoirien et burkinabé, lui et ses hommes sont présents dans la grande bande frontalière du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire (Gautier, 2021 : 3). D'origine burkinabé, il est membre du GSIM et proche d'Amadou Koufa. Il a reçu pour mission d'implanter une cellule terroriste capable de porter le djihad dans les pays côtiers d'Afrique de l'ouest. Dans cette optique, il est parvenu à investir le parc national du Comoé dans la région de Bouna. Jouxant les frontières burkinabé et ghanéenne, le parc sert de base arrière aux terroristes opérant au sud-ouest de Burkina Faso et au nord du Ghana et du Togo.

Conclusion

Au terme de la réflexion menée, il convient de retenir que face au défi sécuritaire imposé par le terrorisme transfrontalier, le Mali, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire n'ont pas agi de concert. L'absence de coopération et d'opération militaires, impliquant les trois États voisins, a rendu vaine leur riposte. En premier lieu, malgré l'enracinement des groupes terroristes au nord du Mali, les autorités burkinabés et ivoiriennes n'ont pas été en mesure de réagir d'où leur inertie. En deuxième lieu, la contribution des militaires burkinabés et ivoiriens aux opérations de restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire malien n'a pas été le fruit d'une coopération tripartite, mais bien le résultat des missions organisées par la CEDEAO, l'UA et l'ONU. En troisième lieu, les opérations *Hawbi*, *Koudalgou II* et *Comoé* n'ont jamais impliqué les trois pays. Au final, les groupes terroristes continuent de gagner du terrain.

La présente étude invite le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et, au-delà, tous les États ouest africains à coordonner leurs stratégies militaires, politiques et socio-économiques en vue de lutter efficacement contre le terrorisme transfrontalier. Car, avec la fusion et le foisonnement des groupes djihadistes, aucun pays ne peut aujourd'hui vaincre le terrorisme en étant seul.

Sources imprimées

Accord d'Alger pour la restauration de la paix, de la sécurité et du développement dans la région de Kidal, signé le 4 juillet 2006 à Alger.

CEDEAO, *Communiqué final de la quarante et unième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement*, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, du 28 au 29 juin 2012.

Gautier Emmanuel, « Côte d'Ivoire : Les terroristes sont vraiment là, toutes les preuves ! ». *IVOIR'HEDO*, n°040 du 15 au 21 juin 2021, p.2-4.

Références bibliographiques

Anonyme, (1993), « CEDEAO ». <https://wipolexres.wipo.int/edocs/lexdocs/treaties/fr/ecowas/trt-e> (document consulté le 27/09/2023 à 07h 51mn).

Banégas Richard et Otayek René, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne. Effets d'aubaine et incertitudes politiques ». *Politique Africaine*, n°89, Vol 1, 2003, p. 71-87.

Hilgers Mathieu et Loada Augustin, « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso ». *Politique Africaine*, n°131, Vol 3, 2013, p. 187-208.

Bassou Abdelhak et Gunnoun Ihssane, (2017), « Le Sahel face aux tendances Al Qaeda et Daech : Quel dénouement possible ? ». *Policy Brief*, PB-17/01, 30p.

Chena Salim et Tisseron Antonin, (2013), « Rupture d'équilibre au Mali : Entre instabilité et recomposition ». *Afrique contemporaine*, n°245 / 1, p.71-84.

Coutau-Bégarie Hervé, (2009), « Guerres irrégulières : de quoi parle-t-on ? ». *Stratégiques*, n°93/94/95/96, p.13-30.

De León Cobo Beatriz et Rodriguez González Patricia, (2020), « Le recrutement et la radicalisation des Peuls par les groupes terroristes au Sahel ». Article Opinion, 125/2020. http://www.ieee.es/Galerias/fichero/docs_opinion/2020/DIEERO1252020BEALEO_peul-FR.pdf (document consulté en ligne le 16/09/2023 à 11h 23mn).

Diarra Lassina, (2016), *Terrorisme international : La réponse de la Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.

Gormezano David, (2022), « Le Burkina Faso déstabilisé par les violences jihadistes ». <https://www.france24.com/afrique/20220124-le-burkina-faso-d%C3%A9stabilis%C3%A9-par-les-violences-jihadistes> (Document consulté en ligne le 06/10/2023 à 8h 55mn).

Jeune Afrique, (2012), « Burkina Faso : le premier procès des mutineries de 2011 s'ouvre à Ouagadougou ». www.jeuneafrique.com/173272/politique/burkina-faso-le-proc-s-des-mutineries-de-2011-s-ouvre-ouagadougou/ (Document consulté en ligne le 09/11/2023 à 21h 17mn).

Le monde, (2011), « La CEDEAO annonce un embargo total contre le Mali ». https://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/04/02/la-cedeao-se-reunit-a-daker-pour-evoquer-la-crise-malienne_1678862_3212.html (Document consulté en ligne le 11/11/2023 à 12h 31mn).

- Lounnas Djallil**, (2013), « La stratégie algérienne face à AQMI ». *Politique étrangère*, 3, p.147-157.
- Mémier Marc**, (2017), *AQMI et Al Mourabitoun : Le djihad sahélien réunifié ?*, Bruxelles, IFRI.
- Mve Ella Léandre**, « Le rôle des organisations internationales africaines dans la crise malienne ». *Civitas Europa*, n°31, 2013 / 2, p. 123-144.
- Pahlavi Pierre et Lacroix Leclair Jérôme**, (2012), « L'institutionnalisation d'AQMI dans la nébuleuse Al-Qaïda ». *Les Champs de Mars*, n°24, p.9-28.
- Pernin Clémence et Sayad Houari**, (2011), « Le Sahel : terrain de jeu d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°255, p.445-446.
- Sow Djiby**, 2018, « Force conjointe du G5 Sahel : Perspective stratégique sur l'appropriation sécuritaire par les États sahéliens ». <https://www.diploweb.com> (document consulté en ligne le 9/11/2023 à 21h 52mn).
- Spinoza Jérôme**, (2001), « Du GSPC à AQMI : cinq années de salafisme armé entre Maghreb et Sahel ». *AFRI*, Vol XII, <https://www.afri-ct.org/article/du-gspc-a-aqmi-cinq-années-de/> (document consulté le 27/09/2023 à 9h 33mn).
- Tisseron Antonin**, (2021), *La coopération sécuritaire et judiciaire en Afrique de l'Ouest face au défi de la lutte contre les groupes armés jihadistes*, Étude 81, Paris, IRSEM.

Rapports et notes

- Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales**, (2013), *Etude nationale sur l'emploi des jeunes au Burkina Faso*, Ouagadougou.
- Human Rights Watch**, (2004), *Côte d'Ivoire : Établir les responsabilités dans les graves crimes contre les droits humains, un élément clé pour résoudre la crise*, Document d'information de HRW.
- Ipe Jason et al**, (2010), *La mise en œuvre de la stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU en Afrique de l'Ouest*, Washington, Center on Global Counterterrorism.
- Khalfaoui Mathias**, (2023), *L'inexorable avancée du Djihadisme en Afrique : Le Golfe de Guinée mis au défi*, Fondation Jean Jaurès.
- OECD, 2018, *Le G5 Sahel et sa force conjointe*, MAPS & FACTS, n°64.
- Padonou Oswald**, (2019), *La Côte d'Ivoire et les opérations de paix : profil d'un néo-contributeur*, Suisse, Observatoire Boutros-Ghali.
- Serigne Bamba Gaye**, (2017), « Connexions entre groupes djihadistes et réseaux de contrebande et de trafics illicites au Sahel ». *Séries FES sur la paix et la sécurité en Afrique*, n°29, Friedritch Ebert Stiftung.
- Tobie Aurélien et Sangaré Boukary**, (2019), *Impacts des groupes armés sur les populations au nord et au centre du Mali : Adaptations souhaitables des stratégies de rétablissement de la paix*, Stockholm, SIPRI.